

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7297942301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7297942301>

Cette annonce a été mise en ligne le **19 juillet 2022** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**



VOCA CONSEIL
BOULIER-VIDEAU-LECOMTE-de PANTHOU
Avocats associés
8 rue Alfred Kastler - 14000 CAEN
Téléphone : 02 31 80 42 51 - Télécopie : 02 31 86 45 73

AU P'TIT BONHEUR
SARL au capital de 5000 €
1 place Saint Marcouf - Denneville - 50580 PORT BAIL
SUR MER
RCS CHERBOURG 883 352 510

La société :

- a pris acte par acte en date du 1er février 2022 de la résiliation du contrat de location-gérance conclu par acte du 25 mai 2020 avec la société LETULLIER pour le fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, salés, vente de confiserie, chocolats, biscuits et autres produits alimentaires, boissons non alcoolisées et alcoolisées

relevant de la licence de type catégorie 2, sis et exploité 1 place Saint Marcouf - Denneville - 50580 PORT BAIL SUR MER. Cette résiliation a pris effet au 31 janvier 2022;

- par AGE du 23 juin 2022, il a été décidé de transférer son siège social à PORT-BAIL-SUR-MER (50580), 6 rue du Breuil - Denneville, avec effet au 1er février 2022. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence

- par AGE du 28 juin 2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28 juin 2022. Il a déchargé M Emmanuel ECOURTEMER de ses fonctions de gérant, demeurant à PORT-BAIL-SUR-MER (50580), 6 rue du Breuil - Denneville et l'a nommé en qualité de liquidateur, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif et d'une manière générale effectuer toutes les opérations nécessaires à la liquidation de la société. Le siège de la liquidation est fixé à PORT-BAIL-SUR-MER (50580), 6 rue du Breuil - Denneville. Toute correspondance devra être envoyée à cette adresse et les actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de CHERBOURG.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

